

# **AVENIR DE L'ENFANT**

ADE / Sénégal B.P.261

Tél : (221) 8 36 13 08

e.mail : [avenirenfant@sentoo.sn](mailto:avenirenfant@sentoo.sn)

**RUFISQUE**

## **Atelier International de Formation sur le Travail Social de Rue**

*Rapport final*

*Présenté par Moussa Sow*

Thiès – Sénégal – Du 28 Mars au 02 Avril 2005

# *Sommaire*

Cérémonie d'ouverture	4
Panel des organisations	6
Panel thématique	9
Restitution des travaux d'ateliers	14
Cérémonie de clôture	23
Poème : dédicace aux participants	25
Du fond du Coeur	26
Annexes :	27

A vous Elisabete FEIO qui avez dû écourter votre séjour et participation suite à l'annonce du décès de votre père.

A la mémoire de ce père à qui nous envoyons toutes nos pensées pieuses

A vous Ana CAEIRO qui, malgré votre maladie, avez tenu à rester jusqu'à la fin des travaux de l'Atelier.

A Marie Claire LAVATER de la Martinique.

A Pascal PITTEUX, Maïta GIRALDI de la France

A Samba Sy du Sénégal

A Helder Luis Santos du Portugal

A Gaëtan Ennis du Canada

A vous, participants, venant d'ici et d'ailleurs.

A vous qui avez su nous soutenir, nous supporter dans la préparation et la mise en œuvre de cet Atelier.

Puisse ce document vous être dédié.

S'il fallait recommencer

Nous recommencerions

Car, vous avez su allumer, mais aussi, maintenir le flambeau que voici

A vous toutes et tous

Merci

Merci infiniment

# Cérémonie d'ouverture

Les travaux de l'Atelier International ont démarré le lundi 28 Mars 2005 à 11 H par un mot de bienvenue du représentant du Maire de la Ville de Thiès, M. Mbaye Gana KEBE. Revendiquant ses quarante ans de pratique professionnelle, cet enseignant exprime toute sa joie, au nom de sa ville, d'accueillir les participants, d'autant que la cause débattue est celle de l'enfant, « cet être délicat dont le regard de sollicitation trahit la grande vulnérabilité. Aussi est-il du devoir des adultes de mesurer tout le poids de leur responsabilité dans l'entreprise de socialisation des enfants, dont ceux de la rue », à l'endroit desquels Monsieur KEBE dira qu'ils ne reçoivent pas toujours, pour mille raisons, l'attention requise des différents gouvernements.

Puis, M. Assane GUEYE, parlant au nom du Directeur du CNEPS, dit se réjouir d'accueillir en terre sénégalaise, à Thiès, les différents participants.

Prenant à son tour la parole, Moussa SOW, Directeur de Avenir De l'Enfant, se félicite de la présence des différents partenaires nationaux comme étrangers, et remercie le représentant du Maire pour son engagement à assister à tous les travaux comme participant. Ceci, à son sens, devrait aider à vulgariser les conclusions arrêtées, non seulement au niveau des autorités locales, mais nationales. En termes simples, Moussa SOW rappellera que si ADE s'occupe des enfants en difficultés, cette structure n'en perd pas autant de vue que les enfants viennent de quelque part. Aussi, leur prise en charge requiert-elle tout un programme qui touche, entre autres, leurs familles. Il s'agit, en fait, de parvenir à réintégrer les enfants, ce qui suppose une action en profondeur touchant à tout un environnement.

Par ailleurs, les travailleurs sociaux, par delà leurs recommandations aux décideurs politiques, se doivent, selon Moussa SOW, d'être acteurs de leur propre destin, de se prendre en charge afin de pouvoir mieux commercer avec la société globale.

Ce qui précède suffit ainsi à fonder toute l'importance de l'Atelier International de Thiès. Mais cet Atelier ne saurait réussir que si tous lui confèrent son véritable sens de cadre d'échanges où chaque individualité compte. Les animateurs impulseront le débat, puis chacun prendra la parole pour livrer son expérience et ainsi enrichir les autres.

Aussi, est-il permis aux travailleurs sociaux de rue de s'interroger de façon légitime sur les thèmes suivants : Que représente la rue ? Un espace de marginalisation ou de valorisation ? (La poubelle recueille des choses étiquetées par les uns d'inutiles, mais que d'autres récupèrent pour en tirer de quoi vivre !). Quel regard jeter sur les enfants de la rue ? Quel est dans ce domaine le lien entre le politique et le social ? Les enfants en difficultés peuvent-ils se résumer en fond de campagne de politiques en quête de voix, qui, une fois élus et face aux autres urgences, finissent par abdiquer ? Qu'en est-il des approches des travailleurs de la rue ? Est-il possible de standardiser des éléments méthodologiques dans l'approche en dépit des différences évidentes d'un pays à un autre ?

Avenir De l'Enfant a cru bon de confronter son expérience, bâtie au fil des ans, à celle des autres acteurs sociaux. Pour ce faire, des visites de terrain seront organisées parallèlement aux travaux d'ateliers sur les thèmes retenus. Ce faisant, il est possible d'espérer qu'un jalon sera posé, faisant progresser le difficile travail des éducateurs sociaux de rue.

M. Marc COUPEZ, au nom du Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté Française de Belgique, dira toute sa joie d'être au SENEGAL pour représenter son Ministre à l'Agenda surchargé. Ce dernier fonde beaucoup d'espoirs sur les travaux de l'Atelier, précisément parce que la souffrance des enfants, leur exclusion transcende les frontières nationales. Il faut donc encourager toutes les politiques d'échanges misant sur la prévention. Il s'agit de parier sur demain, ce que la Belgique a compris, elle qui a choisi l'approche prévention, en lieu et place, de l'approche sécuritaire. La philosophie est, ici, de respecter la dignité de l'humain, de mettre en avant la personne avec toute son éminence.

La Sénatrice, Mme Olga ZRIHEN de Belgique, dira de cette rencontre qu'elle est d'abord une rencontre d'amitié, qu'elle participe d'un projet qui va bien au-delà de l'institutionnel, du politique. Il s'agit d'un accord avec des gens qui ont pour valeurs communes le culte de la dignité, du respect.

Pour Mme ZRIHEN, il est capital d'être attentif à l'équilibre, à donner la parole aux femmes (dont certaines sont dans la rue) pour savoir comment elles appréhendent ce qui se passe, simplement parce qu'un problème de société ne saurait se régler par l'évitement d'une partie – tout au moins aussi importante que l'autre – des acteurs.

Dans ce cadre, Mme la Sénatrice se félicitera de la présence des autorités politiques à la séance d'ouverture, un signe tangible de l'évolution des mentalités...

Dans tous les cas, le problème des enfants de la rue n'est pas que celui des pays en développement. La chute du mur de Berlin impose à l'Europe, plus que par le passé, un travail social de rue. Quelque part, cela est aussi le revers d'une mondialisation adossée à la misère des uns et à l'exploitation des autres. Le problème devient donc global et il faut travailler à lui trouver une solution à l'échelle de l'humanité.

Ce problème est aussi idéologique : il faut refuser l'exclusion de ceux qui n'ont pas réussi à entrer dans le cadre construit par ceux qui ont « réussi ».

En d'autres termes, un autre monde est devenu non seulement nécessaire, mais même urgent. Celui-ci se fera avec la prise en charge des gens dans la rue, sur la base d'une attention soutenue à l'œuvre des travailleurs sociaux de la rue. Du reste, faut-il le préciser ? La rue n'accueille pas que des enfants. De plus en plus, elle « avale » également des adultes.

Il faut donc une réponse concertée, à l'échelle internationale, mettant en synergie les travailleurs sociaux en réseaux. Par delà, la bataille est aussi dans la préservation des services publics de santé, d'éducation, car il faut reconnaître que les Etats, se désengageant de toutes les missions traditionnelles, ne peuvent mener qu'à la cassure.

En résumé, tout est dans l'approche de la personne humaine, dans le respect qu'elle devrait imposer pour que jamais et nulle part, elle ne soit considérée comme une simple chose. Aussi, développer une approche de prévention sociale, s'avère-t-il sans commune mesure avec toutes les solutions sécuritaires ayant fini de révéler leurs limites objectives.

Un autre monde est possible, la Belgique en est consciente et elle y travaille. Elle invite toutes et tous à s'y associer pour que demain soit un autre jour, d'où l'importance de laisser une tribune pour les organisations de base et organismes internationaux en passant par le canal de l'Etat.

## **Panel des organisations**

Après la séance solennelle d'ouverture de l'Atelier International de Formation sur le Travail Social de Rue, la première activité a consisté en un panel des organisations. Ainsi les participants ont pu entendre tour à tour M. Ousseynou DIOP de Plan Sénégal, Mme Ramatoulaye SAMBE du BIT Sénégal, Mme Agnès SECK de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale et M. Cheikh DIOP, coordonnateur du Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés (CO.S.A.E.D.).

### **A – Les ambitions de PLAN SENEGAL**

Cette organisation, qui est un démembrement de PLAN INTERNATIONAL, a pour finalité de contribuer à la création d'un monde dans lequel tous les enfants seront épanouis. Ainsi, Plan met l'enfant au cœur de ses activités, en tentant de circonscrire des domaines fondamentaux pour la protection de celui-ci. Aussi, l'éducation, la santé, l'habitat, entre autres, représentent-ils les sphères phares de l'intervention de Plan. Dans tous ces domaines, Plan privilégie l'approche communautaire en intervenant de façon ciblée avec les Organisations Communautaires de Base (OCB), les ONG, des démembrements du système des Nations Unies tels que le BIT ou l'UNESCO, les structures décentralisées de l'Etat sénégalais...

Plan a aussi une approche de responsabilisation des enfants. Ces derniers ayant à l'évidence un message à livrer, Plan s'est évertué à leur donner la parole par l'entremise d'une radio bien à eux. A l'issue de la formation reçue, les enfants élaborent eux-mêmes leurs propres émissions.

Plan, qui n'intervient pas encore dans le travail social de rue, demeure tout à fait disponible pour explorer cette voie, tant il est vrai qu'aucun enfant ne mérite d'être laissé de côté.

### **B – Le but fondamental du BIT / OIT**

Le Bureau International du Travail (BIT) est un démembrement de l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une branche du BIT ayant différents bureaux dont celui sous-régional de Dakar. L'OIT initie plusieurs programmes en direction des enfants. Cependant l'objectif principal de cette institution est que « chaque homme, chaque femme puisse accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité » (Juan SOMAVIA, Directeur Général du BIT).

Dans ce cadre, l'OIT mesure à sa juste valeur l'effort particulier à consentir en direction des femmes pour qu'elles émergent, qu'elles aient des conditions de travail valorisant. Mais aussi et surtout, l'OIT appréhende l'urgence et l'impératif de protéger les enfants contre les formes dangereuses de travail.

Du reste, la place normale de l'enfant est d'abord et avant tout à l'école. Il faut donc agir pour contrer tous les dysfonctionnements parasitant les structures de formation et éloignant les enfants de l'École. Dans cette perspective, il est nécessaire de lutter contre la pauvreté, l'ignorance, la survivance de traditions aujourd'hui dévoyées par les bouleversements sociaux.

L'OIT a, de concert avec l'Etat du Sénégal, élaboré un programme assorti de délais 2004 – 2013 avec des objectifs clairs, des cibles spécifiques, un temps déterminé, un budget alloué pour contrer la pauvreté, la permissivité sociale et la nécessité de donner une éducation de base universelle.

## **C – Contribution de la DESPS**

Les mutations en cours, en même temps qu'elles font émerger un monde nouveau bien plus ouvert, ont fini de fragiliser les structures familiales. En effet, la famille voit ses liens se relâcher et l'alcool, les grossesses non désirées, l'urbanisation rapide, l'extrême pauvreté, transforment en profondeur la société sénégalaise. Le corollaire de tout cela est que beaucoup d'enfants vivent de plus en plus seuls sans amour, et d'expédients. Ils tentent, par des bandes, de réinventer leur famille qui manifestement échoue de plus en plus dans son processus de socialisation des enfants.

Malheureusement, quand la rue finit de « se charger des enfants », cela donne des agresseurs, des délinquants, ce qui accroît l'insécurité et l'instabilité sociales. En d'autres termes, les petits talibés en rupture ou les écoliers en échec scolaire d'aujourd'hui constituent **fatalement l'armée de réserve d'où émergera, demain, les futurs déclassés sociaux**. Il est donc impératif d'agir, de donner une chance à cette partie de la population qu'il convient de concevoir comme victime du système.

La DESPS voit donc là toute la pertinence de sa mission. Elle est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle intervient dans la protection de l'enfance, la médiation familiale, la rééducation des jeunes en difficultés, la formation professionnelle. Sa cible est constituée de jeunes de zéro (00) à vingt et un (21) ans en situation difficile ou en conflit avec la loi. La DESPS intervient, soit à la demande des jeunes eux-mêmes, soit après sollicitation de leurs parents. Les méthodes d'intervention de la DESPS vont de la psychopédagogie spécialisée de l'enfance en situation difficile à l'assistance judiciaire, en passant par la médiation socio familiale, l'accompagnement, l'écoute, l'accueil, l'orientation et la réinsertion.

La DESPS a une offre éducative relativement diversifiée :

- **Les centres de sauvegarde et les centres polyvalents** pour la prévention et le traitement ;
- **Le centre d'adaptation sociale** pour la stabilisation et la régulation du comportement de l'enfant en conflit avec la loi ;
- **L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)** pour la médiation sociale, le suivi et l'accompagnement.

## **D – Le Collectif des Structures d’Appui aux Enfants et Jeunes en Difficultés (CO.S.A.E.D.)**

### **- Pour rompre l’isolement et la dispersion des acteurs**

L’interrogation des travailleurs sociaux de rue sur leur propre pratique, la volonté d’explorer les convergences, le désir d’une coopération enrichissante pour tous, ont conduit, il y a déjà sept ans, à la création du Collectif des Structures d’Appui aux Enfants et Jeunes en Difficultés. Cette structure rassemble diverses organisations du Sénégal et entend remédier à l’isolement des acteurs et à la dispersion des forces. Il s’est donc agi de se donner les moyens d’une mise en synergie pour renforcer les capacités des différents intervenants dans le travail social de rue, précisément parce que le phénomène dit «d’enfants de la rue » va en s’aggravant de par la conjugaison de différents facteurs allant de l’accroissement de la pauvreté au délitement des structures familiales en passant par l’inadaptation et les dysfonctionnements des structures de formation.

Les organisations membres du CO.S.A.E.D. ont donc voulu, en fédérant leurs énergies, mieux faire face à leurs responsabilités, être davantage efficaces en rationalisant un peu plus leurs interventions.

## **E – Que retenir du débat ?**

- Il n’est peut être pas inutile de rappeler que la culture irrigue tout ce que l’humain accomplit. L’Afrique, le Sénégal ont leurs spécificités, il ne faudrait en aucune façon les occulter. S’il est vrai qu’il y a éclatement des structures sociales d’antan, si le mode de vie et l’espace social ont grandement muté, il demeure tout de même des survivances faisant que les approches, pour être pertinentes, doivent être articulées aux réalités vécues. (Exemple du problème du travail des enfants).
- Une grosse difficulté dans un pays tel que le Sénégal est celle de l’application de la loi. De bonnes et belles lois existent, elles protègent les enfants (par exemple contre la mendicité) mais on se garde bien de les appliquer. A ce niveau, tous sont interpellés et les autorités politiques en tout premier lieu.
- Le travailleur social de rue a besoin d’être valorisé. Sa formation est à parfaire et il est étonnant du reste que dans les modules de formation de l’éducateur spécialisé, il n’y ait rien pour préparer au travail social de rue. De sorte qu’il y ait à ce niveau des corrections à apporter. Faut-il le dire ? Les travailleurs sociaux ont souvent à se battre, ils sont plus au tribunal qu’ailleurs, ce qui atteste des limites de l’approche de prévention.

Le seul constat des réalités que vivent les enfants dans la rue ne suffit pas. Au-delà des actions envisagées, il s’est agi de s’interroger sur le pourquoi de la présence des enfants dans la rue et les façons d’y remédier.

La question étant posée, place à des spécialistes qui tenteront de nous introduire le panel consacré à ce thème.



## Panel thématique

### « Enfants de la rue : Pourquoi ? Que faire ? »

Il a eu lieu en plénière l'après-midi du 28 Mars 2005. Cinq communications ont été présentées tour à tour par Maître El Hadji GUISSSE avocat sénégalais, militant des droits de l'homme, M. Cheikh DIOP, coordonnateur du CO.S.A.E.D. (Sénégal), M. Yves POLOME, Conseiller de la Ministre, Mme Catherine FONCK (Belgique), M. Mamadou WANE de l'UNICEF (Dakar – Sénégal) et M. Edwin de BOEVE, Directeur de Dynamo International (Belgique).

Ils ont tenté de répondre aux épineuses questions : pourquoi et comment devient-on enfant de la rue ? Les approches variées du problème posé ont suscité un débat intéressant.

#### 1 – Le fait de l'histoire

L'avocat El Hadji GUISSSE souligne que la notion « d'enfants de la rue » pose toujours problème, la rue ne produisant pas à l'évidence des enfants ! Tout au contraire, elle reçoit ceux qui lui sont livrés par les hommes et leurs pratiques.

**Il importe donc, au-delà du constat que dans des pays tels que le Sénégal des enfants de plus en plus nombreux sont dans la rue, d'interroger l'histoire pour comprendre comment en est-on venu là. En effet, s'il est vrai que la rue devient une « école de mendicité », si elle absorbe ce que des parents démissionnaire lui « confient », il faut se demander ce qui sous-tend, fondamentalement un tel phénomène.**

A une telle question, il y a une réponse forte, pratiquement structurante : **l'extrême pauvreté résultant d'une dette paralysante, enfonçant des pays dans une misère noire.** Cette dette est inacceptable à tous points de vue. Elle était déjà là, pour nombre de pays africains accédant à l'indépendance en 1960 et elle s'élevait à l'époque à 159.000.000 \$ (cent cinquante neuf millions de dollars) ! En 1977, cette dette était de 300.000.000.000 \$ (trois cent milliards de dollars) alors que le « fœtus endetté » de 1960 ne comptait que dix sept ans. Le taux d'intérêt étant plus qu'usurier (14% !) obstruait toute possibilité de développement pour ces pays d'Afrique. On n'y travailla donc et ne consentit de nouveaux emprunts que pour tenter de rembourser, non pas le principal, mais seulement le service de la dette !

Et parce que le cercle était vicieux, des institutions internationales s'en mêlèrent pour se muer en agences de recouvrement, faisant marcher les pays débiteurs au pas. Elles instaurèrent de façon quasi standardisée les Programmes d'ajustement structurel (PAS) transformant les hôpitaux en mouroirs et les écoles en centres de perdition scolaire. Les parents furent eux-mêmes précipités dans une économie de survie, ce qui les réduisit à livrer leur progéniture à elle-même.

**Il faut le répéter : la dette est un levier de dépendance permanente, elle est destructrice du tissu social. Les peuples européens connaissent-ils seulement les ressorts cachés de la misère des pays qu'ils aident ? L'Afrique n'a besoin que de 60.000.000.000 \$ (soixante milliards de dollars) pour sortir de sa misère endémique, bien moins que ce que requerrait le Plan Marshall européen.**

Si cette dette véritablement cancéreuse était annulée, l'Afrique pourrait se développer sans cette aide publique internationale, en définitive insignifiante. L'Afrique est étranglée par sa dette, qui s'est ajoutée aux affres de l'esclavage et de la colonisation. L'extrême pauvreté de l'Afrique l'oblige à envoyer, à son corps défendant, ses enfants dans la rue.

La mondialisation en cours risque d'être vécue par l'Afrique, si ce n'est déjà fait, comme une somme de pratiques et de politiques d'exclusion, mise en œuvre par la « communauté internationale » pour réduire encore un peu plus les plus pauvres. Dans sa forme actuelle, elle relève d'un unilatéralisme foncier donnant à certains la possibilité de décider de tout pour tous, sans le moindre souci du social.

Pour se sortir de ce cercle infernal, afin qu'il y ait moins d'enfants mais aussi de parents dans la rue, il faut d'abord un bon diagnostic de la cause directe de l'extrême appauvrissement des peuples africains.

## **2 – Les mutations de la société sénégalaise**

De l'avis de M. Cheikh DIOP, Coordonnateur du CO.S.A.E.D. (Sénégal), une analyse fine permet de dire que divers facteurs concourent à livrer des enfants sénégalais à la rue.

D'abord et comme indiqué précédemment, il y a la dette, les facteurs socio-économiques. Beaucoup de gens vivant dans un grand dénuement sont réduits à des expédients dans un contexte de politique de « désengagement de l'Etat ». La vie des citoyens est de plus en plus difficile, l'éducation formelle en crise précipite certains des enfants qu'elle était censée accueillir dans la rue. Les familles elles-mêmes, frappées de plein fouet, désarticulées par la maladie, la mort ou le divorce, n'offrent plus l'espace de convivialité nécessaire à l'épanouissement des enfants. Certains de ceux-ci, d'extraction rurale, deviennent la proie de « marabouts » les réduisant à la mendicité davantage qu'ils ne s'occupent de leur formation. Ces enfants maltraités vivent dans la rue et ont d'autant plus tendance à s'y incruster qu'ils sont soumis à des sévices s'ils ne s'acquittent pas des charges imposées par leur « marabout ».

**Pour tout dire, l'argent est devenu au Sénégal une valeur de référence perturbant tout le mode d'existence de l'homme sénégalais. Il y a donc une place de cet homme, dans sa société, à reconquérir.**

Cette tâche est dévolue à tous ; elle est une mission à laquelle les adultes devraient s'attacher. L'environnement social et politique est à « re-profiler ». Les enfants sont à accompagner pour un retour dans leur cadre familial. Celui-ci est à rénover pour que les enfants puissent y rester afin de se réaliser en tant qu'êtres humains.

Et en attendant, les enfants de la rue, dans la rue, doivent eux-mêmes être aidés, assistés.

## **3 – De la nécessaire remise en cause des idées reçues**

Ce serait à tort que l'on penserait que les enfants de la rue sont l'apanage exclusif des pays en développement. La Belgique, par exemple, montre que cette idée est à déconstruire. Ainsi, selon M. Yves POLOME, la mondialisation crée ici des problèmes quand elle ne les aggrave pas. Des jeunes, parce que souffrant fortement, réagissent en conséquence, avec violence. Ils deviennent étiquetés comme « voleurs », « drogués »...

Trop souvent, on perd de vue qu'ils résultent de deux violences : celle institutionnelle (dette, logement) ; celle plus sournoise (abus sexuels, maltraitance, mépris relevant du délit de « sale gueule »...

Ces violences engendrent donc des violences dures en retour : agressions et parfois meurtres.

**On dit des parents qu'ils ont « démissionné ». Ces parents ne se sont-ils pas eux-mêmes sentis « abandonnés » ? Quand le minimum vital n'est pas présent, peut-on s'occuper comme il se doit des enfants ?**

Le travailleur social découvre que si l'enfant est une plante, les racines en sont la famille. Il ne faut, en conséquence, jamais faire fi du lien avec la famille, le jeune ayant toujours besoin de sa famille pour se construire. Il importe donc de travailler avec les jeunes dans leur milieu de vie plutôt que dans des cadres institutionnels.

En Belgique, l'option est à la politique de prévention. L'aide en milieu ouvert est investie notamment en direction du travail communautaire. Les jeunes sont écoutés, encadrés dans ce qui les intéresse comme investissement social... Ces jeunes, s'ils sont pris en charge les uns après les autres, sont aussi réunis régulièrement pour la quête de solutions d'ensemble. **La parole des jeunes, pour être entendue par les jeunes, a besoin d'être portée par les jeunes.** Dans tous les cas, il faut se convaincre que les jeunes sont aptes à des actes de citoyenneté : le tout est de les y amener en construisant des projets avec eux, autour de leurs propres préoccupations. Individuellement, ces jeunes peuvent être orientés vers la bonne personne ressource dont ils ont besoin : il suffit de travailler en réseau.

La philosophie de tout ce qui précède c'est que la rue est multiple : elle se décline de différentes façons. Sa variété impose d'aller à la rencontre des jeunes, de marcher à leurs côtés, à leur rythme, de créer des liens avec eux. **Le travail avec les jeunes est un travail de fourmi : il faut prendre son temps...**

En définitive, la pratique de terrain enseigne que le travailleur social ne doit pas dire « je vais faire pour le jeune ce qui est bon pour lui ». Au contraire, il faut travailler selon un code de déontologie imposant un respect scrupuleux pour le jeune en difficulté dans sa difficile quête de lui-même.

#### **4 – Des victimes peut-être consentantes**

Selon M. Mamadou WANE de l'UNICEF (Bureau de Dakar), on ne prend pas toujours en charge correctement la réalité en ne percevant l'enfant que comme une victime. L'enfant qui traverse des étapes, de l'enfance à l'adolescence, assume à certains moments, ses choix. Il décide d'une mise en ordre de sa vie.

La question devient donc : comment un être humain peut-il décider de quitter sa famille ?

**La pauvreté est un élément de réponse mais elle n'explique pas tout. La famille peut être pauvre et digne ; elle peut être pauvre sans sévir contre ses enfants.**

S'il est vrai qu'en Afrique il n'y a pas de protection sociale, il faut aussi dire qu'on ne rejetait pas forcément l'enfant. L'enfant avait un espace de circulation relativement important, espace s'étendant des grands parents aux voisins, en passant par les oncles et autres tantes.

**Malheureusement, l'urbanisation a tout cassé et la rue devient un espace de survie. Les enfants y vivent de plus en plus seuls et la maltraitance les y enfonce.**

Il faut cependant noter que le phénomène d'enfants de la rue n'a pas atteint le seuil critique, même si beaucoup d'enfants au Sénégal sont sur le point de franchir le rubicond. Il faut donc faire attention à ce que de plus en plus d'enfants ne basculent pas dans la rue. C'est dire toute l'utilité de la politique de prévention. L'UNICEF a, dans ce domaine, évolué et choisi d'aller vers les enfants ayant besoin de mesures sociales de protection. L'approche est basée sur la défense des droits des enfants et privilégie les réponses ou solutions communautaires.

L'UNICEF est de plus en plus attentif aux codes de conduite des travailleurs sociaux de rue. De nombreux abus ont été répertoriés dans les modes d'intervention (abus sexuels, chantage par la faim, autres formes de violences).

## **5 – Une culpabilité déresponsabilisante**

De l'avis de M. Edwin De BOEVE, Directeur de Dynamo International de Belgique, le monde tel qu'il va est bien paradoxal. Les riches deviennent de plus en plus riches, les pauvres s'appauvrissent tout autant, tout le monde en est conscient (et même la plupart s'en plaignent), mais tout se passe comme si personne n'en est responsable ! Des économistes cyniques vont même jusqu'à expliquer qu'il faut que les grosses entreprises continuent à faire de super profits, même si les travailleurs de ces entreprises ne profitent pas de ces profits parce qu'autrement ces derniers se retrouveraient sans emplois ! Le profit, encore le profit, voilà ce qui motive et la politique de gel des salaires et celle des délocalisations.

Le problème, dit-on, c'est qu'il ne peut en être autrement. On ne le sait que trop bien : le sentiment de culpabilité fait un bien mauvais ménage avec celui de la responsabilité, surtout que les ressorts de l'économie mondiale sont tels que la propriété est quasi diffuse. Elle est si ténue qu'on arrive difficilement à mettre la main sur ceux qui doivent répondre d'elle. Quels sont ceux-là même qui deviennent de plus en plus riches ? Il y a tellement d'arguments pour les inviter à plus de solidarité ! Encore faut-il les « localiser », les avoir en face de soi.

**On voit donc que l'un des plus graves dangers encourus par nos sociétés est celui de la déshumanisation progressive. L'économie libérale écrase les plus vulnérables, les plus fragiles.**

Son esprit de compétition (souvent bien déloyale du reste !) n'a que faire de normes morales. Tant et si bien qu'il faut se demander si les hommes contrôlent encore l'économie de marché. Le modèle est si intégré dans les « neurones » que ce qu'il y a de plus inhumain est perçu comme normal.

Ce qui précède révèle amplement combien il y a à faire dans bien des domaines. Les travailleurs sociaux, pour leur part, ont à s'ériger en militants pour défendre la seule cause qui vaille, celle de l'humain.

Leur organisation en réseau (vingt trois pays pour l'heure) est une réponse intéressante aux graves problèmes qui se posent. Plus unis, mieux formés, ils seront, sans doute, davantage déterminés à faire face pour apporter leur contribution à ce qu'on peut bien appeler un grave problème de civilisation.

## **6 – Quelques points focaux du débat**

Les causes conduisant dans la rue sont forcément variées. Au-delà des motivations d'ensemble, il est important de s'intéresser à l'histoire personnelle de chaque enfant. Très certainement verrait-on alors que l'évolution des sociétés, leur glissement d'une tradition en passe d'être révolue à une modernité laborieuse, est un élément à prendre en compte. De même, devrait-on s'arrêter sur une sorte de complicité objective au niveau social, conduisant à s'émouvoir si peu sur le phénomène, à ne pas l'affronter au plan institutionnel avec toute la rigueur qui sied.

Par ailleurs, s'il est vrai que dans nos sociétés la pauvreté porte préjudice aux conditions d'existence et suscite bien des drames, il faut aussi souligner la responsabilité des gouvernants africains. L'absence de politique vertueuse, la dilapidation éhontée des richesses nationales par un groupe étroit de dirigeants a conduit à la précarité que l'on connaît.

Aussi, s'il convient de développer une campagne forte à travers le monde, et avec l'appui des peuples européens pour l'annulation des dettes usurières plombant les économies africaines, ceci devrait s'accompagner d'un engagement ferme, de tout un cadrage pour investir là où il faut, au service du grand nombre.

Cette demande est aujourd'hui relayée en Belgique et est complétée par l'exigence de retourner dans les pays de départ les fortunes mal acquises et conservées dans les banques occidentales.

Les points soulevés par les panélistes, avec des convergences de vue qui mettent aussi en exergue une différence d'approche, constitueront le fil conducteur des ateliers thématiques.

# **Restitution des travaux d'ateliers**

## **Introduction** :

Lors de la préparation de cette session, M. Moussa SOW a formulé le souhait de faire découvrir aux participants la réalité de terrain vécue au Sénégal afin de mieux appréhender ces moments d'échanges et de s'enrichir par la compréhension mutuelle des pratiques et des réalités auxquelles elles doivent s'adapter.

L'objectif des ateliers mis en place est de susciter un échange autour d'un moment de formation, de réflexion sur nos pratiques. Un tel partage annonçait, certes, des perspectives de débat, mais surtout l'émergence de points de connexion au-delà de nos différences contextuelles et culturelles. L'enjeu de rencontres comme celles-ci réside dans l'affirmation de la question identitaire des travailleurs sociaux de rue et de la nécessaire reconnaissance de leur utilité.

A souvent été opposée la vision humaniste que nous défendons à la société de rentabilité et d'immédiateté dans laquelle nous vivons. Cette vision humaniste que nous partageons nous rassemble autour de valeurs communes que sont le respect et la dignité de tout être humain.

Il a été dit qu'on ne pouvait pas penser un autre monde si on ne respectait pas ceux qui seraient cet autre monde. De même, affirmer qu'un autre monde est possible, c'est avant toute chose accompagner nos enfants dans des perspectives d'avenir décentes, et faire entendre aux autorités la nécessité d'un système politique d'inclusion sociale.

Synthétiser les échanges partagés durant ces journées de formation n'est pas un exercice facile, mais il faut s'y efforcer.

## **Atelier 1 : La rue : espace de valorisation et de marginalisation ?**

Nous partageons le même espace d'intervention. Mais la définition, la signification, voire même la délimitation de cet espace rue, sont plurielles. La rue peut être lieu d'expression, d'affirmation, de contestation, elle est le réceptacle de joies et parfois de revendications. Elle est également lieu de communication, de socialisation, d'apprentissage mais aussi d'économie et de trafics.

Si la rue est un espace de vie avec ses joies, ses peines, elle est, pour certains, un cadre de vie permanent et devient alors un lieu de marginalisation. La « marge » est relative, elle est une composante du tout défini par les normes sociales.

La marge peut apparaître comme un problème alors même que les personnes qui sont marginalisées la considèrent comme un moyen d'exposer leur malaise. En ce sens la normalisation à tout prix n'est pas adaptée.

Pour ceux qui vivent dans la rue, elle peut être agressive et à la fois apporter protection et écoute.

La rue blesse et conforte, heurte et confronte...

Certains sont dans la rue par choix, d'autres y ont été poussés. Là encore nos représentations influencent nos modes d'intervention. Pour certains, il faut absolument sortir les enfants de la rue, alors que d'autres considèrent que la rue peut être lieu d'épanouissement et préfèrent leur donner les moyens de s'y maintenir dans de meilleures conditions..

La rue ne serait donc pas le résultat d'un accident de parcours mais d'un parcours d'accidents. Les enfants de la rue ne sont pas des marginaux mais des marginalisés, la rue prend toute son importance comme lieu de nos interventions.

Le travail de et dans la rue nous met en contact avec la vie privée de gens, leur histoire. Le respect que nous y accordons est gage du maintien du lien et de la relation de confiance.

## **Atelier 2 : De la confiance au secret professionnel : Quel lien ? Quelle attitude ? Quelles limites ?**

Cette relation de confiance s'appuie entre autre sur la garantie de confidentialité et le respect du secret professionnel. En effet la confiance n'existe que si la confiance et le lien sont réels. La convention internationale des droits de l'homme défend le droit de chacun au respect de sa vie privée.

Bien évidemment dans l'intérêt de l'enfant ou du jeune accompagné, le secret peut être partagé avec les professionnels dont l'intervention est nécessaire à l'amélioration de la situation vécue.

Or, souvent, se pose le problème du secret professionnel, car il n'y a pas toujours de garantie concernant l'utilisation des informations transmises. En effet, peut exister une certaine rivalité entre les partenaires, comme si celui qui détenait le plus d'informations sur la vie du jeune était celui qui détenait le pouvoir.

On peut légitimement se demander quelles sont les informations utiles à transmettre ? Quels sont les éléments nécessaires à la compréhension ou à la résolution de la situation rencontrée ? Jusqu'où, lors de réunion d'équipe, peut-on partager les confidences d'un jeune sans trahir sa confiance ?

Les réponses ne sont pas unanimes au sein de l'atelier. Certains travailleurs de rue considèrent qu'il ne faut jamais dévoiler les confidences des jeunes, afin de préserver un cadre rassurant propice à l'établissement de la relation de confiance ; alors que d'autres pensent qu'il est impératif d'échanger pour trouver des réponses aux situations exposées et partager certaines informations dans l'intérêt du jeune et qu'il faut

**Lorsque l'exercice de notre profession et sa stabilité sont régis par des textes définis par des politiques aux priorités changeantes, il est urgent de réfléchir sur ce que nous avons en commun avec eux, et en faire un axe de collaboration et de dialogue.**

### **Atelier 3 : Le social et le politique, convergence et divergence, Quel dialogue ? Quelles modalités de régulation ?**

Au sens étymologique, la politique est la gestion de la cité.

De ce point de vue, l'action politique porte, en principe, sur tout ce qui peut contribuer, d'une manière ou d'une autre, à rendre la vie de l'homme, parmi ses semblables, plus harmonieuse et heureuse.

A l'évidence, prise dans cette acception, la politique ne peut, en principe, faire l'économie du social. Mais à l'épreuve de la réalité, des faits concrets, on constate que trop souvent la césure est béante entre les préoccupations du politique, son calendrier, ses urgences et ceux de l'acteur du social.

En règle générale et tel que l'exige le monde d'aujourd'hui, le temps du politique est rythmé par des élections. Il doit répondre d'un mandat, et sa légitimité est fonction des réalisations matérielles qu'il donne à voir. Il lui faut ainsi faire fonctionner au mieux l'économie, construire des routes et des ponts, bâtir des hôpitaux, assurer la sécurité...

Rivé sur ces objectifs, il n'a pas toujours le souci du « social », celui de travailler sur les interstices, celui de penser à ceux qui sont laissés au bord de la route, les plus faibles et démunis .

Pourtant, des questions vitales, touchant à des couches exclues et souvent sans voix, se multiplient et font naître, sur les flancs de l'action politique, celle à proprement parler sociale.

On comprend dès lors que l'approche du travailleur social ne puisse qu'être différente de celle du politique. La première procède d'un autre rythme, celui de la vie même avec ses exigences de maturation, sa variété, sa singularité. Le travailleur social est contraint d'avoir du temps pour chacun, de ne négliger personne, là où l'homme politique est mû par la logique de l'efficacité, celle de capter le plus grand nombre de voix et au plus vite.

Pour autant, il n'y a pas à sur-légitimer le rôle du travailleur social. Trop souvent ce dernier aussi construit une autorité dont il se sert pour verser dans le camp des politiques et parfois reconduire les mêmes pratiques que celles jadis contestées !

Il est donc besoin de repenser les rapports du politique et du social, d'aller au-delà des clivages stériles, beaucoup plus inhibiteurs qu'efficaces. Dans ce cadre, il est important que le travailleur social ne se cantonne pas seulement dans un rôle de dénonciation impuissante, il lui faut bâtir une dynamique, un esprit et les faire partager.

Les politiques sont aussi des hommes, même s'ils sont des élus. Cette élection n'a de sens qu'en rapport avec la société. Il est possible de gagner les politiciens à des causes en s'en donnant les moyens. En d'autres termes, en organisant les exclus, en les aidant à intégrer leur propre citoyenneté, ils pourront faire entendre leur voix à partir de leur propre implication et réorienter par là même, l'action politique.

Certes, pour un décideur politique, porter des politiques sociales, c'est aussi reconnaître l'échec de ce que la politique a fait jusque là et admettre que le social peut pallier les carences de l'Etat, ce qui est, en soi, une critique objective.

On comprend ainsi que les logiques politiques à l'œuvre ne soient pas d'emblée celle de la valorisation du travail social. Les acteurs sociaux ont donc à se mobiliser pour inciter l'Etat à s'investir dans la satisfaction des besoins sociaux.

**Il ne faut plus, comme l'impose l'ultralibéralisme, que le monde ne soit que le monde de quelques-uns à l'exclusion de beaucoup d'autres. En préservant leur nécessaire**



**autonomie, les acteurs du social devront imposer un tel débat et conduire aux mutations indispensables.**

L'articulation du social au politique est nécessaire bien que difficile. Il y a la peur légitime de l'allégeance ; il y a l'écran factice des discours technocratiques qui, sous couvert de neutralité, servent des finalités inavouées... Pourtant, les moyens de l'Etat sont nécessaires et leur mobilisation s'avère vitale pour la satisfaction des besoins sociaux, et pour éviter que n'existe, à côté du terrorisme, une autre forme, encore plus terrible, car incroyablement sournoise : le « terrorisme doux » installant une bonne partie de l'humanité dans l'insécurité permanente.

Les travailleurs sociaux devront donc se convaincre qu'il y a des stratégies à mettre en œuvre pour faire bouger les choses, passant par une mise en synergie des forces et des intelligences (sans occulter les différences liées à l'histoire singulière de chaque peuple) pour instaurer des plates formes, non seulement de dénonciation, mais aussi d'énonciation.

#### **Atelier 4 : Du curatif à la prévention des violences physiques et sexuelles exercés sur les enfants**

Certaines formes de violences exercées sur les enfants, ont de telles répercussions, qu'elles ne se cicatrisent, quand elle le font, que très difficilement. Pourtant, et c'est une réalité persistante, beaucoup d'enfants, partout dans le monde, sont victimes de violence sexuelle, physique ou verbale. Chaque cas est unique et il s'agit d'un problème éminemment complexe qui requiert, du côté de l'intervenant social, une attention soutenue, une humilité constante, une exceptionnelle capacité d'écoute, de cœur et de l'esprit.

Le danger sévit à la porte même de l'enfant. Et parce que ce dernier est un être délicat, il appartient aux éducateurs d'être sensibles aux moindres signaux qui représentent autant d'appels à l'aide. L'indice qui doit éveiller l'attention est souvent anodin ; il peut s'agir d'un tout petit signal.

**L'enfant en danger n'appelle pas avec des mots, mais par le regard, par de tous petits signes.**

Il convient donc, dans l'accueil de la parole d'un enfant, d'entendre ses plages de silence, d'investir le temps nécessaire à la constitution du sens de son discours. En la matière, il est utile d'être conscient que les contradictions du propos de l'enfant peuvent raidir son interlocuteur ou le faire douter, et de garder à l'esprit que l'abus sexuel n'est pas seulement d'ordre physique. En effet, quel que soit sa nature, il demeure dévastateur et provoque généralement chez l'enfant une énorme confusion.

Ainsi l'enseignant, par exemple, doit éviter certaines attitudes très négatives dans sa façon de communiquer avec l'enfant, et notamment les questions directes telles que : « qui t'a fait cela ? ». Il doit aussi se défier des idées reçues, des convictions toutes faites, autant d'obstacles pour recevoir la parole de l'enfant. L'éducateur doit avant tout être dans une posture d'écoute, neutre, bienveillante, persuadé qu'aucun adulte n'a, en général, le droit d'avoir des rapports sexuels avec un enfant. Ainsi seulement, pourra-t-il convaincre l'enfant qu'ensemble, ils seront plus forts pour s'en sortir.

Le travailleur social ne doit pas réprimer sa capacité d'indignation. S'il ouvre son cœur et ses oreilles, il ne peut qu'être remué. Fatalement, il travaillera avec son émotion mais après avoir réfléchi et s'être distancé de ses idées reçues, il pourra s'ouvrir à une équipe, partager pour éviter de souffrir tout autant que l'enfant qu'il désire aider. Tout ceci requiert finesse et confidentialité, afin d'arrêter, ensemble, la meilleure stratégie tout en prévenant les gaffes si difficilement rectifiables.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, le sentiment de toute puissance peut engendrer des conséquences fatales. Des équipes pluridisciplinaires peuvent aider à faire le bon choix, à gérer de façon optimale, par exemple, le conflit entre le devoir de réserve professionnelle et l'exigence de justice.

Les travailleurs sociaux gagnent toujours et partout à être attentifs à la singularité des contextes dans lesquels ils évoluent. Les cultures nationales, les cadres familiaux, les niveaux d'expression démocratiques de même que le vécu des systèmes juridiques ne sont jamais et partout, à tout point, commensurables.

Il convient donc de garder à l'esprit la nécessaire application des droits des enfants, d'apprendre à avancer avec minutie et intelligence, en n'écrasant aucune culture nationale par d'autres supposées plus en avance.

En Afrique par exemple, l'honneur de la famille, sa dignité passe souvent avant les intérêts des enfants. Le comprendre, c'est tenter de concilier l'impératif de la sauvegarde des droits de l'enfant et l'invention de stratégies permettant de progresser de la notion de groupe à l'individualité, sans brûler les étapes. Du reste, en Afrique comme ailleurs, la famille est un élément non seulement du problème, mais aussi de la solution. Il faut donc au sein de celle-ci recréer des espaces de paroles, de dialogue pour que les violences perçues dans leurs manifestations aiguës ne se renouvellent pas.

### **Atelier 5 : Peut-on standardiser la pratique sociale de rue face aux différences sociales et sociétales ?**

Des échanges ressortent un certain nombre de points communs et de divergences.

En effet, tout système d'intervention utilise une méthode, s'appuie sur une théorie, une base expérimentale ou encore un système de valeurs qui va conditionner la manière dont vont être recueillies les données utiles, l'élaboration d'hypothèses, le choix des objectifs stratégiques ou techniques qui conviennent au mieux à la singularité des difficultés et des problématiques rencontrées.

La standardisation semble difficile dans la mesure où les réalités rencontrées et les contextes dans lesquels elles s'inscrivent différent : la notion de famille, les niveaux sociaux et économiques, les contraintes vécues, les croyances, les conceptions religieuses, mais aussi l'accès aux moyens financiers et matériels, la formation, les modes d'évaluation du travail mené, la notion de confidentialité, les priorités politiques et les modalités législatives existantes.

Cependant, les participants de cet atelier soulignent l'existence d'un certain nombre de vecteurs communs tels que l'écoute, le respect, le non jugement, la disponibilité, l'ouverture, la relation d'être et la relation d'aide qui lient le travailleur de rue et la personne accompagnée, dans une relation volontaire basée sur un rapport de confiance.

Aller vers, prendre le temps, être avec, faire avec, valoriser les potentialités, sont autant de principes partagés.

Parce que le travail de rue s'adapte aux réalités et aux besoins qu'il rencontre, il s'agit plus de tenter la standardisation de ce qui fait « sens » dans nos interventions, que de parler d'une pratique unique.

S'entendre sur nos différentes pratiques et en ressortir nos ressemblances n'est pas tâche aisée. Mais un premier pas a pu être effectué : apprendre à se connaître, à échanger sur nos réalités et à partager une même passion pour les enfants et les jeunes de nos mondes. Ainsi, si nos pratiques diffèrent, elles portent le même cœur.

On aide en témoignant du respect pour le combat qu'une personne mène contre ses difficultés et en reconnaissant les succès qu'elle peut rencontrer par ailleurs.

On aide en montrant acceptation et compréhension des sentiments éprouvés par l'autre, aussi étranges qu'ils puissent nous paraître, aussi forts qu'ils puissent être.

On aide en offrant une relation chaleureuse et non possessive.

On aide, enfin, en reconnaissant et défendant les capacités de l'autre et son droit à solutionner son problème en accord avec ses propres valeurs, ses propres souhaits et ses propres traditions culturelles.

## **Atelier 6 : Entre trafic d'enfants et immigration clandestine, Une nouvelle forme d'esclavage contemporain**

Les mutations fortes en cours dans le monde, procédant de ce qu'il est convenu d'appeler « mondialisation », ne vont pas sans quelques paradoxes. En effet, en même temps qu'elles augurent de possibilités fantastiques de partage du savoir, d'avancées démocratiques, de mobilité humaine, elles engendrent des phénomènes de replis identitaires, d'exclusion, d'asservissement.

De sorte que des pratiques, relevant d'un autre âge, semblent resurgir ou, tout au moins, prendre de l'ampleur.

Ainsi en est-il de ce que l'on peut désigner par le terme d'esclavage contemporain, esclavage reposant soit sur le trafic franc des enfants, soit sur leur assujettissement, soit sur leur exploitation sexuelle.

Se posant sous des aspects différents, ce problème frappe partout dans le monde, les plus pauvres, ceux qui sont tellement écrasés par le système qu'ils en arrivent à des solutions de désespoir pour tenter de survivre individuellement ou de faire survivre ce qui reste de leur famille.

Au Tchad, au Sénégal comme dans d'autres pays africains, on peut signaler le phénomène du confiage. Des enfants « donnés » aux marabouts pour fréquenter ce qu'on appelle au SENEGAL (sans toujours procéder à la nécessaire distinction) des « daara », ployant sous des charges financières écrasantes qu'ils se doivent d'acquitter, devant faire face aux amendes que ces charges induisent quand elles ne sont pas versés à temps, ne sont-ils pas, objectivement, réduits en servitude ?

Que dire de la situation des enfants issus de l'immigration clandestine, auxquels, en cas de refus de la demande d'asile, il n'est accordé aucun avantage ? La perspective de retour forcé vers le pays de départ n'oblige t-elle pas de vivre à la limite, c'est à dire de se suffire de conditions extraordinaires dans l'illusion de pouvoir trouver, à terme, quelque solution ?

Qu'en est-il du trafic des enfants, articulé autour de l'industrie du sexe, dépassant par endroit la seule pornographie ?

Quelle est l'ampleur du trafic d'organes dans un continent tel que l'Amérique latine ?

On peut constater que ces problèmes ne sont pas du même ordre, même si le terreau qui est le leur est celui de l'ignorance, de la misère et de l'injustice. Les affronter efficacement passe par un esprit de discernement prévenant la stigmatisation vaine, prenant en compte le fait que bien des gouvernements se déchargent, en la matière, de l'essentiel de leurs responsabilités.

L'UNICEF préconise une stratégie en trois phases pour faire face au trafic des enfants : la prévention, la protection, puis la réintégration. Pour réussir dans une telle entreprise, il importe d'agir, non seulement dans les pays ou zones de départ, mais aussi sur les territoires d'accueil et seulement afin de procéder au retour vers le pays d'origine.

A toutes les étapes du processus, il faut s'atteler à la prise en charge psychosociale de l'enfant, préparer l'accompagnement nécessaire. En effet, il est indispensable de garder toujours présent à l'esprit que le principe qui doit en permanence guider l'action, est celui de la préservation, en toute circonstance, des intérêts de l'enfant. Voilà du reste pourquoi on ne doit pas manquer à l'occasion de s'interroger sur le bien-fondé de l'organisation du retour, si l'on a l'intime conviction que l'enfant sera fatalement replongé dans le même contexte que celui qui avait prévalu avant son premier arrachement.

## **Atelier 7 : Méthodologie et pratique du travail de rue**

La méthodologie et la pratique de rue ont été abordées à partir de récits de vie et jeux de rôle. Ces dynamiques de groupe ont permis de mettre les participants en situation de mise en lien. Les mises en situation ont été suivies de questionnements et d'échanges sur la manière que nous avons d'aller à la rencontre de l'autre, de communiquer, de partager nos ignorances, de partager un savoir et de valoriser les savoirs faire.

Ont également été abordé la recherche de l'engagement collectif et individuel en fonction de nos disponibilités et de nos attentes vis-à-vis de l'autre. Ceci nécessite de notre part le respect de l'autre, de ses opinions et de ses émotions, ainsi qu'une volonté commune de dépasser les conflits afin de mettre en synergie nos efforts, la question étant de clarifier ce que l'on est on prêt à donner.

La nécessité de prise en compte des différences, qu'elles soient ethniques, culturelles, économiques ou sociales a été mise en mouvement. L'imprévisibilité de la rue et la capacité d'adaptation qu'elle engendre sont le lot quotidien de l'éducateur de rue. L'inconfort de cette position renforce l'importance d'une évaluation à posteriori, par le biais d'une supervision ou d'un partage en équipe.

**A l'idée de jeunes et d'adultes en grande difficulté correspond en inversant l'énoncé, la grande difficulté des institutions sociales à prendre en charge un jeune et**

**par la même à remplir sa mission propre d'éducation, de substitution familiale ou de soin.**

Plus que jamais, l'institution doit s'adapter à la rue et à l'évolution des problématiques que rencontrent les personnes en difficulté que nous accompagnons et non le contraire.

D'autres notions ont également eu leur place au sein des échanges comme la nécessité du travail en partenariat, la cohérence des interventions et la bonne coopération des divers professionnels, le temps de la mise en lien, et par la suite, de l'élaboration, dans la durée, d'une relation de confiance.

### **Atelier 8 : Santé mentale et fugue : de l'intervention hospitalière, clinique et Institutionnelle vers une intervention de rue**

Le travailleur social et le psychiatre ont un destin commun : ils sont tous les deux astreints à l'écoute, et de leur capacité à entendre dépend, pour l'essentiel, leur chance de succès. Or, les personnes en rupture, les enfants fugueurs notamment, protestent contre une réalité devenue intenable. Ils cherchent à s'éloigner d'un environnement dans lequel ils ne se sentent plus audibles, et en même temps, ont tendance à manquer de confiance à l'endroit de tous ceux qui viennent vers eux.

Aussi, si l'on entend par Santé, l'état de l'être vivant chez lequel tout fonctionne de façon harmonieuse, si cela signifie pour l'être humain un bien être à la fois physique, psychique et social, il est possible de s'interroger sur la santé de la personne vivant dans la rue. La rue est belle et bonne en tant que voie menant vers autrui. Quand l'homme s'y installe, c'est sa sociabilité elle-même qui est mise en cause et à l'évidence, il ne peut qu'en souffrir. En ce sens, le travailleur social fait aussi du curatif, il essaie de faire le lien brisé. Mais dans son effort il lui arrive de rencontrer des cas spécifiques face auxquels il est souvent démuni. Quand la récurrence est récurrente, quand l'enfant fugueur manifeste de façon répétitive des signes évidents d'absence, quand l'anxiété est pérenne ou que l'agressivité est pratiquement de tous les instants, il semble utile de se demander si le recours au thérapeute spécialisé n'est pas la voie obligée.

D'où l'importance pour le travailleur social de disposer d'un carnet d'adresses qu'il ne faut guère réduire à un répertoire de services spécialisés. Il s'agit plutôt de connaître des personnes ressources, avec qui il soit possible de dialoguer de vive voix, vers qui on peut conduire le cas difficile que l'on rencontre pour le faire prendre en charge.

Le travailleur social doit pouvoir compter sur des thérapeutes qui ne soient pas que des urgentistes, mais aussi des spécialistes de la santé mentale.

Le travailleur social est souvent contraint de s'inscrire dans la durée : la fragilité et la complexité des êtres qu'il prend en charge lui imposent tout un monde de patience, tout un trésor d'ingéniosité.

Faire avec ce qui précède, comprendre que les agressions les plus violentes ne sont pas forcément les plus visibles, commande de n'avancer qu'en s'entourant de toutes les compétences qui peuvent aider.

Tous connaissent, par exemple, les ravages que la drogue, sous ses diverses facettes, provoque. Cependant peu s'attardent sur le fait qu'elle est une réponse à un lancinant

problème, celui d'un certain vide intérieur, d'un déficit d'accord avec soi, d'une certaine volonté d'échapper à soi-même. La restauration de l'estime de soi passe aussi par la réadaptation à son environnement. En d'autres termes, pour parvenir à s'accepter soi-même, il faut se rendre compte que les autres nous acceptent, que l'on a une place parmi eux et que l'on n'est plus stigmatisé ou victime de l'opprobre. Ce retour à la « normalité » dans certaines circonstances n'a nulle chance de se réaliser sans la conjugaison d'efforts, dont ceux du psychiatre.

Bien entendu, il ne faut guère se bercer d'illusion. La psychiatrie coûte chère et dans bien des cas, elle relève d'un luxe qu'il est difficile de s'offrir. Voilà pourquoi ici aussi il faut compter sur le militantisme, l'investissement personnel. Il ne faut pas attendre des spécialistes de la santé mentale qu'ils viennent d'eux-mêmes vers les travailleurs sociaux, mais travailler plutôt à les mettre au contact, en face de la souffrance nue et indicible des enfants pour les convertir à cette cause.

## Cérémonie de clôture

C'est à 11 H, le samedi 02 avril 2005, que la Ministre de la Famille et du Développement Social, Mme Aïda MBODJI, a été accueillie à l'Auditorium du CNEPS de Thiès pour présider la cérémonie de clôture de l'Atelier International de Formation sur le Travail Social de Rue.

En ouverture, le Directeur de Avenir De l'Enfant, M. Moussa SOW a salué la présence de la Ministre et s'est réjoui de sa disponibilité pour la cause des enfants, malgré un calendrier très chargé. Après avoir rappelé la diversité des nationalités présentes, fédérées par le travail social de rue, il a mis l'accent sur le double objectif de la découverte de la réalité du problème « enfants de la rue » au Sénégal et de la mutualisation des expériences des uns et des autres.

Selon Moussa SOW, la représentation que l'on se fait de la rue n'a pas été standardisée, ce qui prouve, si besoin en était, toute sa complexité, mais également celle du travail de rue. Pour cette raison, il lui paraît nécessaire que les politiques s'engagent dans un tel travail ; or, de par sa formation, Madame la Ministre devrait être une des personnes indiquées pour impulser cet engagement.

A la suite de Moussa SOW, M. Edwin De BOEVE, Directeur de Dynamo International Belgique, a remercié chaleureusement, au nom des participants, l'équipe sénégalaise qui ont réussi le pari de l'accueil et de l'organisation. Il a salué la présence de la Ministre et exalté le dynamisme singulier des travailleurs sociaux de rue du Sénégal.

Pour répondre à des besoins réels, les travailleurs sociaux de rue de vingt-trois pays du monde ont créé un Réseau. Ils sont souvent enfermés, isolés ; ils manquent d'outils pratiques et doivent très souvent improviser. Mais ils ont besoin également d'outils théoriques ce qui justifie les sessions de formation, et de bénéficier d'une reconnaissance sociale du travail de rue, parfois mal perçue du public. Il existe un fossé entre le monde des adultes et celui des enfants, notamment ceux de la rue. Il a donc fallu témoigner.

En cela, le soutien des politiques est un encouragement particulièrement motivant. Pour l'instant, les vingt-trois pays qui participent au Réseau ont réalisé plusieurs activités au Québec, au Portugal, au Vietnam et au Sénégal. Un besoin réel de formation existe pour améliorer les pratiques des intervenants, mais aussi pour interpeller...

Quelques cinq ans après sa création, certains acquis sont notés :

- une identité partagée entre travailleurs de rue ;
- une culture d'entente s'est forgée à travers le fonctionnement du Groupe Pilote du Réseau ;
- les généralisations et les messages flottants sont évités ;
- la réalité des enfants de la rue se met, petit à petit, à l'ordre du jour ;
- avec ce Réseau de solidarité, il s'établit un rapport de forces qui fait des travailleurs sociaux de rue des interlocuteurs.

L'un des objectifs du Réseau est de mondialiser la culture et l'éducation, ainsi l'Atelier de Thiès a le mérite d'avoir réuni de véritables travailleurs de rue.

Madame la Ministre a ensuite pris la parole pour dire tout le plaisir qu'elle ressent à clôturer cet Atelier.

Elle fait part de sa volonté de magnifier les efforts entrepris par le gouvernement et surtout par le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye WADE.

« Le Sénégal, dira Madame la Ministre, est l'un des tous premiers pays à avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. »

Elle a mis l'accent sur le rôle de la famille et le contexte qui constituent un moyen pour produire et défendre la notion de solidarité. Des phénomènes complexes liés à l'évolution ont créé quelques dysfonctionnements

Il y aura toujours des enfants de la rue tant que la perception de l'enfant ne changera pas. La stigmatisation y mène tout droit. Le travail social de rue rencontre deux exigences :

- les mutations dans la perception de ce que devrait être l'éducation ;
- la capitalisation des bonnes pratiques en prenant en compte la spécificité de chaque pays.

Le réseautage présente beaucoup d'intérêts et il est nécessaire d'inventer d'autres paradigmes pour le travail social de rue.

Mme la Ministre travaille à l'émergence d'une société où les besoins humains seront satisfaits. Elle a salué la qualité des participants et dit être à l'écoute et disponible pour un bon partenariat avec le Réseau.

Pour conclure, elle a remercié tous les partenaires au développement qui ont bien voulu participer à l'Atelier International de Formation au Travail Social de Rue tenu à Thiès .

Faisant entorse au protocole, Mme la Ministre a donné la parole au Représentant de Mme Catherine FONCK, Ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté Française de Belgique.

Ce dernier a d'abord loué la capacité d'adaptation des travailleurs de rue, qui ont trouvé au Sénégal toute la dimension évidente de ce genre de rencontre : l'enfant comme sujet de rencontre. La mondialisation doit aussi être sociale et pas seulement économique. Les enfants d'aujourd'hui construiront la politique de demain ; maltraités, ils reproduiront les phénomènes dont on ne se sortira jamais. Le Représentant de la Ministre belge estime qu'ils sont venus en toute humilité à la rencontre de travailleurs de terrain aux moyens modestes, mais à l'ingéniosité extraordinaire.

Il souligne qu'il est bon d'aller quelques fois à la rencontre des autres, mais qu'il faut avancer dans le partenariat, avoir l'esprit de suite. Il fait alors part de son désir de lancer, depuis la Belgique, des passerelles pour travailler ensemble car le constat est qu'au Sénégal, l'associatif et le politique peuvent travailler ensemble. Pour terminer, il a lancé un grand message d'espoir.

Sur cette note, Madame la Ministre a déclaré clos les travaux de l'Atelier International de Formation sur le Travail Social de Rue. Elle a ensuite procédé à la visite de l'exposition des articles fabriqués par les enfants encadrés dans les foyers de Avenir De l'Enfant qui ont marqué de leur présence la cérémonie de clôture.

Il faut rappeler que du 20 Mars au 04 Avril 2005, plus de cinquante d'enfants sont réunis dans un camp sous régional de prise en charge à Thiès, près des sites ayant abrité l'Atelier.



Ces mêmes enfants, dans la nuit du 02 au 03 Avril 2005, ont animé une veillée d'au revoir à l'intention des participants, en parfaite communion et sur une grande note d'espoir.

## Poème dédié aux Sénégalais et aux participants

### **BAOBAB**

J'étais insoucieux de tous les équipages,  
.....  
.....  
Les Fleuves m'ont laissé descendre où je voulais.

Arthur RIMBAUD

J'ai vu avec mes yeux un lion  
rugir pour un continent oublié,  
d'une hémorragie qui ne s'arrête pas...

J'ai été exposé aux odeurs d'un charbon noir,  
qui brûle intérieurement,  
dans la peau de l'autre différent / égal à moi...

J'ai touché les mains de Sénégalais, de Tunisiens,  
d'Algériens, de Canadiens, de Tchadiens,  
d'Espagnols, de Belges, de Maliens, de Portugais...

J'ai écouté à 4 H 30 minutes l'appel pour la prière,  
pour la rencontre avec la présence de Dieu,  
tout le monde dormait,  
mais il y avait ceux qui veillaient...

J'ai senti dans ma bouche une diversité de saveurs,  
qui m'a envahi d'un piment pas aussi fort,  
que la misère de la rue,  
d'ici comme là-bas...

Merci Sénégal, merci à vous tous,  
Pour ce transcendant voyage,  
dans cette magique pirogue,  
dans cette « gal » comme on dit en wolof,  
qui m'a fait penser au poème de Rimbaud...

**Miguel LAMAS**

A la mémoire de ma mère ; sève vivante qui coule dans l'arbre que je deviens...  
Participant à l'Atelier International de Formation sur la Travail Social de Rue  
Le 02 Avril 2005 Thiès – Sénégal

## Du fond du Coeur

Face à l'immobilisme, l'absence de réaction ou parfois le refus de certaines institutions et structures dont la mission première se devrait de soutenir de pareilles initiatives, l'idée d'annuler cette manifestation est souvent venue déranger notre quiétude et particulièrement notre sommeil.

Reculer pour mieux sauter est possible mais il est des situations dans lesquelles le recul ne saurait être compris et admis.

Notre appétit s'est trouvé régulièrement affecté voire inexistant. Mais à chaque fois que nous pensons à votre soutien multiforme, notre moral est galvanisé.

A Yves CREMIEUX, Directeur de RUFISAC  
Au Directeur de la Fondation pour le Service Social International Suisse (SSI)  
Au Directeur de Plan Sénégal  
Au Maire de la Ville de Rufisque  
Au Directeur et personnel du Centre National d'Education Populaire et Sportive de Thiès,  
Au Directeur et personnel du Centre Forestier et de Recyclage de Thiès,  
A Makhtar DIOUF « Pédro »  
A Ibrahim SOUMARE et Sébastien BABAKAN de ATN  
A Amadou Pathé WATT conseiller municipal à la Ville de Rufisque  
A Oumou Ly KANE Psychologue, professeur à l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés du Sénégal

Un honneur a été fait au Sénégal et une confiance placée en ses travailleurs sociaux de rue. Par delà cet honneur et cette confiance c'est l'Afrique qui accueillait, qui partageait une vue et une lecture : un défi difficile. Nous pensons l'avoir relevé.

Le chemin qui a mené à ce résultat était parsemé d'embûches et de cactus.

De par votre implication désintéressée, vous avez su nous donner le courage et l'assurance de ne pas revenir en arrière.

**N'eut été votre soutien financier, matériel ou moral, le baobab ne saurait rester ancré à la terre et laisser à ses hôtes apprécier ses fruits et intégrer son symbolisme.**

Au nom des participants, de nos amis membres du groupe pilote international, nous vous exprimons tous nos remerciements.

# Annexes

## Rapport de visites de terrain

### AXE 1 : Dakar et banlieue

Le 29 Mars 2005, les participants répartis en cinq (05) groupes, ont visité des structures intervenant dans le cadre de la protection des enfants et de la promotion de leurs droits dans la région de Dakar.

Ainsi les structures et lieux suivants ont été visités

**l'École de la Rue** qui est située à la rue Tolbiac à Dakar. Les visiteurs ont été reçus par le Directeur, Monsieur Amouyacar MBAYE qui a expliqué la genèse de l'école, le système de travail, les difficultés auxquelles les enseignants sont confrontés et les résultats obtenus. Malgré les faibles moyens et les difficultés rencontrées, Mr Amouyacar MBAYE et son équipe ont obtenu des résultats remarquables. Comme exemple, il a cité le pourcentage élevé de réussite à l'école publique des enfants issus de l'école de la rue. Quatorze (14) enseignants dispensent des cours à l'école de la rue et leur travail est bénévole ; et payent eux-mêmes leur transport. L'espace a été offert par une dame américaine.

Les participants ont visité deux baraquements, des classes offertes par ENDA. L'école prend en charge les enfants et jeunes des bidonvilles et des ateliers environnants pour des cours du soir. Les participants ont été très sensibles aux problèmes que rencontre cet animateur qui raconte avoir été lui même inscrit à l'école très tardivement, à l'âge de quatorze (14) ans.

Conscient des difficultés rencontrées par certaines familles et en fonction de son vécu, il trouve nécessaire et important d'aider les enfants issus de cette couche sociale vulnérable.

Certains participants se sont proposés de réfléchir sur une éventuelle assistance l'école.

**Marché Sandaga** point de chute des enfants et jeunes de la rue situé à Dakar Centre. Là, ils procèdent au recyclage d'objets de toutes sortes et les revendent. Les jeunes qui y ont été rencontrés ont annoncé que tous les autres

étaient allés au Magal de Touba (**pèlerinage annuelle de la communauté confrérique musulmane mouride**). Cette visite a été très brève.

**Terrain : situé face au Building Communal**, autre point de chute des enfants de la rue. Douze (12) enfants ont été trouvés sur place malgré le rush vers Touba. Les enfants ont mis en exergue l'intervention positive de Avenir De l'Enfant qui a facilité la tenue de cette rencontre. Parlant au nom du groupe des enfants, Ibrahima a confirmé toute leur satisfaction à recevoir les participants de l'Atelier International de Formation. Il s'en est suivi une longue série de questions/réponses entre les participants de l'Atelier et les enfants. Cette discussion a permis aux participants de prendre connaissance des motifs de fugue de certains enfants. Un enfant déclare avoir fugué parce qu'il a été battu, sans pour autant en évoquer la raison ; un autre par choix personnel, un enfant a assuré retourner dans sa famille s'il était sûr d'être reçu. Par contre d'autres ont juré, qu'ils n'étaient plus disposés à vivre avec leur famille. Cependant, il est apparu que la plupart des enfants ne veulent pas rester dans la rue, leur souhait c'est d'être acceptés dans leur famille respective, parce que, de manière générale, quand les enfants ont vécu dans la rue, ils sont marginalisés, rejetés et chassés de chez eux. Leurs origines et horizons sont différents. Beaucoup d'entre eux aimeraient avoir un métier dans l'avenir pour faire face à la vie.

Il faut souligner que beaucoup de participants ont été très touchés d'avoir été confrontés à cette réalité brute d'enfants surpris dans leur vie quotidienne dans la rue. Ils vivent au milieu de la drogue, dans un milieu mal famé, à la belle étoile, dans des buissons et sous des palmiers, essayant chaque jour de gagner une parcelle de terrain dans la vie difficile qu'ils mènent, dans leur combat pour la survie. Là où certains participants n'ont pu retenir leurs larmes, d'autres ont pensé qu'il ne fallait pas profaner ce saint des enfants, seul endroit à accepter les accueillir.

L'un des groupes de participants a joué un match de football contre les enfants et le score final a été de deux (02) buts partout. Le ballon dédié a été acheté trois (03) heures auparavant par Edwin de BOEVE à la demande des enfants.

**ENDA Jeunesse Action** à Guédiawaye dans la proche banlieue de Dakar où nous avons rencontré les animateurs qui ont expliqué la structuration de leurs activités qui se résument dans trois (03) domaines ou secteurs :

- les enfants et jeunes travailleurs ;
- les enfants de la rue ;
- les jeunes filles domestiques.

ENDA Jeunesse Action dispose d'un coordonnateur national et de trois responsables de secteur, avec deux axes : un programme pour l'Afrique et un autre pour l'ensemble du Sénégal.

Le principe c'est que les enfants sont eux-mêmes les acteurs de la solution à apporter à leurs problèmes. C'est à eux d'identifier les problèmes auxquels ils sont confrontés et de proposer les solutions de sortie. Il y a aussi une démarche parallèle

avec la famille pour casser la rupture et faire accepter l'enfant dans sa cellule de base. Il existe également une intervention vers les structures de terrain telles que les assistants sociaux, les associations, les médecins...etc.

ENDA Jeunesse Action est membre du Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et Jeunes en Difficultés (CO.S.A.E.D.) et participe tous les Mardi à l'action de terrain que déroulent les éducateurs du collectif avec les enfants. Ce travail du collectif permet de prendre en compte toutes les difficultés que rencontrent les enfants. Un exemple palpable, les animateurs instaurent une bibliothèque de rue et en même temps un programme de prévention santé. Ils mènent également un programme d'alphabétisation des enfants et luttent contre l'exode précoce des enfants à la recherche de travail.

En ce qui concerne la situation des jeunes travailleurs, l'action consiste à diffuser l'information pour éviter qu'ils soient exploités ou abusés sexuellement et qu'ils puissent bénéficier d'une formation professionnelle.

Pour les jeunes filles domestiques, sensibiliser les patrons sur les travaux que l'enfant ne doit pas faire, et même promouvoir leur scolarisation constitue un axe majeur de l'action.

De la documentation a été offerte aux participants.

**Centre de Sensibilisation et d'Information sur les Drogues (CSID)** de Thiaroye dénommé Centre Jacques CHIRAC créé en 1995 et qui, jusqu'en 2000, a fonctionné sous forme d'association. A partir de 2000, il a été agréé comme ONG.

Les activités proposées sont :

- des colloques ;
- des séminaires ;
- la formation des animateurs.

Pour les jeunes, il y a :

- du théâtre ;
- du sport ;
- des activités éducatives (films).

Il existe un travail de partenariat avec plus d'une centaine d'Associations Sportives et Culturelles de quartier. Ce type d'action est mené dans toutes les régions du Sénégal.

Les stratégies de l'action sont l'écoute, l'accompagnement et l'insertion. Le CSID a également une approche d'intervention de rue au profit des enfants confrontés au problème de consommation de drogues telles que la colle, l'essence, le diluant, le cannabis...etc. La prévention occupe une place prépondérante dans leurs actions. Le manque de moyens financiers permettant de soutenir toutes ces activités

demeure un problème. La structure est membre du CO.S.A.E.D. et c'est elle qui en assure actuellement la coordination.

Des documents dont le rapport d'activités 2004 du CSID, ont été distribués à certains participants.

**Avenir De l'Enfant (ADE)**, une ONG située à Rufisque, à une trentaine de kilomètres à l'Est de Dakar. ADE a entre autres objets la sauvegarde des enfants de la rue et la protection des enfants contre les abus et exploitation sexuels.

A Rufisque, les participants ont visité le Foyer d'Observation qui est une structure d'accueil, d'écoute et d'observation et de socialisation où l'enfant est pris en charge dès son arrivée de la rue. L'effectif est de vingt (20) enfants qui étaient absents pour les besoins d'un Camp installé à Thiès du 20 Mars au 04 Avril 2005, parallèlement à l'organisation de l'Atelier International de Formation sur le Travail Social de Rue.

Les responsables trouvés sur place ont expliqué les différentes activités menées sur la base d'un programme défini entre les éducateurs et les enfants. On peut en retenir :

- des travaux manuels ;
- des classes de chants ;
- des débats thématiques sur l'hygiène, sur la santé, sur les drogues, sur le VIH/SIDA, ... ;
- des cours d'alphabétisation en français et en arabe ;
- des veillées de contes ;
- des activités ludiques ;
- des activités sportives ;
- des activités extra muros.

Au moment où l'enfant séjourne dans le Foyer, des recherches sont effectuées pour retrouver sa famille selon les premières indications données par lui. Lorsqu'elles aboutissent, un contact est noué et une médiation sociale mise en oeuvre. Si des possibilités de retour de l'enfant dans sa famille sont offertes, la mission est aussitôt effectuée.

Si des difficultés subsistent malgré la médiation et que l'enfant est stabilisé, il est transféré au niveau d'une autre structure, toujours de ADE, dénommée Foyer Familial où il démarre soit une formation scolaire pour les petits soit une formation pré professionnelle pour les plus grands et dans le métier qu'il s'est librement choisi.

Il faut retenir que la finalité des actions de Avenir De l'Enfant, c'est le retour des enfants dans leur cellule familiale, leur réinsertion scolaire ou socio professionnelle.

Un programme de suivi et d'appui à la réinsertion des enfants retournés dans leur famille est parfois mis en place.

C'est vers vingt heures que les visites ont pris fin mais les participants sont passés à tous les états d'âme face à ce qu'ils ont vu et entendu aussi bien de la part des travailleurs sociaux que de la part des enfants eux-mêmes. Ils ont loué le travail qui est mené au Sénégal par les structures intervenant dans la protection des enfants et la promotion de leurs droits.

## **AXE 2 : Thiès et Mbour**

C'est le lendemain, 30 Mars 2005, que les participants ont entamé la deuxième journée des visites de terrain d'abord à Thiès ville abritant l'Atelier, ensuite à Mbour ville essentiellement touristique située à quatre vingt (80) kilomètres de Dakar. Les groupes de la veille, accompagnés de leur guide, ont poursuivi leur visite.

**Association pour la Sauvegarde et la Promotion des Jeunes (ASPJ)** a eu à accueillir les participants. Créée en 1996, l'ASPJ a comme objectifs l'éducation, la formation et l'insertion des jeunes et adolescents en difficultés. Elle développe un programme de santé avec un volet Prise en Charge et un volet Prévention des IST / SIDA en faveur des jeunes en situation de risque, explique Gustave GAYE coordonnateur de ce centre, situé à Thiès, non loin du Service régional des Mines. Un bâtiment de quatre pièces dont l'une sert de dortoir est utilisé pour la prise en charge et la prise en main des enfants et jeunes accueillis.

Les actions développées ont été présentées à l'aide de photos exposées sur un tableau. Une exposition dans la cour montre les activités menées par les enfants telles que la fabrication de djembés et d'articles en macramé.

Des échanges, il ressort que l'ASPJ développe ... actions malgré des moyens très limités. L'initiative et le dynamisme de son encadrement ont été loués. La série de questions et de réponses a fait ressortir que l'ASPJ mène trop d'actions à la fois en rapport avec la modicité de ses moyens et qu'elle gagnerait beaucoup à redimensionner ses actions pour les élargir au fur et à mesure de l'acquisition de moyens adéquats à la hauteur de ses ambitions.

Prenant congé de l'ASPJ, les participants ont fait cap sur Mbour où ils ont visité :

**Le Centre Conseil pour Adolescents** (Tel. : 6 54 52 00) domicilié au Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive (CDEPS) au quartier Thiocé Est. Le coordonnateur du Centre Monsieur Mbacké DIOUF a rappelé le décret de création de ces centres en 1998 à travers treize (13) villes du Sénégal pour deux objectifs :

1 – Offrir des services tels que :

- l'accueil ;
- l'information ;

- l'orientation ;
  - l'accompagnement.
- 2 – Prévenir :
- les IST / SIDA ;
  - les viols et les sévices sexuels ;
  - les grossesses précoces et/ou indésirées ;
  - les mutilations génitales féminines ;
  - la drogue ;
  - le tabagisme ;
  - l'alcoolisme.

Le Centre est bien fréquenté par les jeunes qui reçoivent des conseils de la sage-femme, de l'assistante sociale, du technicien en IEC, de l'écoutant et du coordonnateur.

Le Centre Conseils pour Adolescents de Mbour travaille en parfaite synergie avec les structures de l'Etat et de la société civile, notamment l'Observatoire, qui s'investissent dans la protection des enfants et dans la promotion de leurs droits dans le Département.

Bien impliqué dans la formation de relais, les techniciens du centre procèdent, avec l'aide de ces derniers, à des séances de sensibilisation populaire dans les quartiers et villages du département de Mbour, des causeries dans les domiciles, des conférences, pour attirer l'attention des jeunes sur les dangers de la sexualité précoce. Il est membre du Comité pluridisciplinaire de lutte contre les abus et exploitation sexuels des enfants de Mbour.

Pour le dernier trimestre précédant notre visite, trois cents (300) consultations ont été faites par la sage-femme, ainsi que deux cent cinquante (250) écoutes et accompagnements psychosociaux par l'écoutante.

**ONG Sentinelles**, (Tel. : 9 57 17 55 ) situé dans le quartier de 11 Novembre à Mbour.

L'ONG s'occupe de l'éducation des enfants conducteurs d'aveugles. Pour couvrir le manque à gagner des parents aveugles, Sentinelles offre des vivres et des denrées aux familles. Face au constat que des enfants qui servent de guides à leurs parents ou tuteurs aveugles n'accèderaient pas à l'école, l'ONG prend en charge les frais de scolarité des enfants et fait le suivi et l'accompagnement de ces derniers.

**Association Vivre Ensemble** ( Tel. : 9 57 19 65 / 79 ) à été prise pour visiter la Pouponnière de Mbour Sérère.

Elle a été créée en 2001 avec un régime d'internat avec un effectif de quinze (15) employés.

Elle est composée de deux parties :



- la première est constituée de jeunes français en rupture, de moins de vingt (20) ans, qui sont accueillis dans des chambres individuelles bien équipées ; ils sont libres de tout mouvement et vaque à leurs propres occupations quotidiennes. Selon le responsable, Monsieur GAYE, ces jeunes viennent au centre pour quelques trois (03) mois avant de retourner en France. La majeure partie d'entre eux est confiée par la justice. Quelques fois ils peuvent être placés dans des familles d'accueil.
- la Pouponnière a une capacité d'accueil de 60 places. Elle récupère des bébés confiés et/ou dont les parents sont démunis pour leur assurer une prise en charge totale sur une durée d'un an. Une équipe s'occupe des bébés de jour comme de nuit. Au bout d'une année de présence, ils sont retournés en famille.

La Pouponnière est financée par l'association Vivre Ensemble.

Les activités sont :

- des voyages découvertes du pays ;
- des stages dans les entreprises pour ces jeunes de 12 à 17 ans ;
- L'accueil des stagiaires venant de l'étranger effectuer un séjour à Vivre Ensemble pour une durée de 3 à 4 mois.

Il est important de noter que pour cette raison, certaines femmes participantes, au sortir de la visite de la Pouponnière, ont versé de chaudes larmes, très bouleversées par ce qu'elles avaient vu et vécu, des bébés confiés et/ou abandonnés par leurs parents et qui, très certainement, avaient frôlé la mort avec la chaleur, le froid, le vent...

Vivre Ensemble a offert un cocktail aux visiteurs, ce qui les a soulagé en cette période de chaleur.

**Observatoire pour la Protection des Enfants Contre les Abus** (Tel. : 9 57 58 58 / 59). Les groupes de participants ont été reçu par Monsieur Moussa GAYE Secrétaire Général de Avenir de l'Enfant. Cet Observatoire a été mis en place par Avenir De l'Enfant le 18 Mars 2002. Expliquant la genèse de l'action, le Secrétaire Général a dit que, dans le cadre de ses actions de sauvegarde des enfants de la rue, ADE s'est rendu compte que certains d'entre eux sont victimes d'abus sexuels de la part d'adultes. Au cours des investigations, certaines pistes ont conduit à Mbour, dans des résidences privées, réceptifs pour touristes et adultes en mal de sexualité. La deuxième raison procède d'un fait un peu insolite. Un français qui finance un projet en faveur des enfants conducteurs d'aveugles à Mbour, à la fin d'une de ses missions qui consistait à répéter la même expérience à Fatick, une autre ville sénégalaise, alors qu'il prenait un bain en mer, s'est vu tripoté par des enfants âgés de onze, douze ans qui lui faisait des avances sexuelles. Ahuri, il est rapidement sorti des eaux pour aller raconter sa mésaventure à ses partenaires locaux. Un coup de fil à été donné en France où il a été informé qu'il pouvait prendre l'attache sur place de Avenir De l'Enfant, une ONG sénégalaise basée à Rufisque et qui possédait une certaine expérience dans le domaine de la pédophilie, des abus et exploitation sexuels.

Ainsi le contact fut pris à Mbour où il a été décidé de faire quelque chose ensemble. Suite à une intense recherche action, de 2000 à 2002, des enfants ont été rencontrés, des vigiles, des antiquaires, des guides touristiques, des touristes, des responsables d'infrastructures touristiques et hôtelières, des responsables de boîtes de nuit, de restaurants, des chauffeurs de taxis, des autorités policières, administratives, religieuses et coutumières, des chefs de villages, des chefs de quartiers, toute une panoplie de personnes avec qui des séances de travail ont été tenues, des séances de sensibilisation ont été organisées. Tout le monde, pratiquement, reconnaissant l'existence du problème de la pédophilie, des abus sexuels sur les enfants, mais personne n'essayait de contribuer à la recherche de solutions idoines.

Avec les structures sur place à Mbour, un comité de lutte a été créé qui a abouti à la mise en place de l'Observatoire par Avenir De l'Enfant. La structure est dirigée par un Comité de pilotage qui définit la politique générale et trace les stratégies à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés à l'équipe de terrain qui assure une présence permanente par rotations pour venir en aide à ceux ou celles qui sont dans le besoin.

Avec l'appui de la coopération italienne, dans le cadre du projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants, un plan d'action départemental de lutte contre les abus et exploitation sexuels des enfants a été élaboré puis validé par un Comité Départemental de Développement convoqué par le Préfet et présidé par le Ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale. Par le biais de l'Observatoire, ADE en est le point focal.

Quelques temps après, le Préfet de Mbour a pris un arrêté instituant un Comité de suivi dudit plan d'action dont il est le Président et ADE assure le Secrétariat Général. A l'intérieur de ce comité, une commission opérationnelle composée de l'Observatoire, de la Police, de la Gendarmerie, du Médecin Chef, de l'Assistante sociale du district sanitaire, du Centre Conseils pour Adolescent, de l'AEMO, du Service départemental du Développement Social se charge du traitement des cas d'abus sexuels enregistrés.

Depuis 2002, des cas ont été révélés, traités, suivis. Les participants ont été informés sur les statistiques et ont voulu disposer de documents. Promesse leur a été faite de leur envoyer par mail les documents ciblés.

Parmi les résultats enregistrés, le plus important consiste à l'existence de plus de visibilité dans la question des abus et exploitation sexuels. Aujourd'hui, le sujet n'est plus tabou ; les gens en parlent dans la presse, dans les maisons, dans les mosquées et églises, dans les colloques et conférences. Le silence est brisé.

A la fin de la visite, les participants se sont rendus au village de Ngaparou où une résidence sur la plage a été mise à la disposition du groupe. Les visiteurs ont joué une partie de football avant de prendre leur bain en mer et au soleil. Dans une ambiance bon enfant le repas a été pris par groupes de cinq (05) dans des grands plats, beaucoup avec la main. Les participants ont salué la succulence des mets et la chaleur de l'accueil des populations locales.

C'est tout heureux que nous sommes retournés à Thiès pour préparer les travaux d'ateliers prévus le lendemain et qui devaient intégrer cette dimension des visites de terrain.

Discours du Directeur de Avenir De l'Enfant à l'ouverture de  
l'Atelier International de Formation sur le Travail Social de Rue  
le 28 Mars 2005 au CNEPS de Thiès

Nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui à Thiès dans le cadre de cet Atelier International de Formation sur le Travail Social de Rue.

Il y a près de trois (03) ans, au mois de Novembre 2002, à Bruxelles, au Flagey puis au Parlement Européen, s'étaient réunis plus de sept cents (700) travailleurs de rue venus de par le monde, une rencontre sans précédent avaient estimé les observateurs.

A l'époque, une délégation sénégalaise conduite par Avenir De l'Enfant, avec l'appui financier de l'UNICEF Dakar comprenant juriste, médecin, et travailleurs sociaux de rue a participé à ces importantes assises. A cela, il faut ajouter le renforcement de cette participation sénégalaise par l'implication de l'artiste musicien, l'ambassadeur Youssou NDOUR, parrain de la rencontre aux côtés de l'UNESCO.

Au sortir de ce Forum de Bruxelles, des recommandations pertinentes furent faites dont la nécessité d'une mutualisation des connaissances avec, comme base, la pratique sur le terrain. Il a été également proposé que le Sénégal organise et accueille la prochaine rencontre, au regard des différentes expériences présentées et de l'engagement des acteurs de la société.

C'est pour cette raison, qu'aujourd'hui, nous nous retrouvons autour de l'organisation de cette rencontre sous forme d'Atelier International avec un accent

particulièrement mis sur la Formation, le questionnement sur le travail social de rue et sa pratique.

En effet, à travers le monde, des centaines, voire des milliers d'enfants vivent dans la rue où ils mangent, travaillent et dorment, confrontés à toutes sortes de problèmes, côtoyant les dangers permanents tels que la drogue, le vol, la faim, la maladie, la prostitution, les IST/SIDA, les agressions sexuelles...etc.

A travers le monde aussi, des travailleurs sociaux de rue ont fait de la protection des enfants et de la promotion de leurs droits un sacerdoce. Sur le terrain de manière permanente, ils apportent tout l'encadrement nécessaire aux enfants et aux familles dans la recherche de solutions aux problèmes qui pèsent sur les enfants.

L'un des objectifs fondamentaux de cet Atelier est d'aborder les différents aspects du travail social de rue que sont la prévention, le développement de la communauté, l'éducation, la santé, le développement et la valorisation des compétences, entre autres.

Mais également, le problème de l'enfance de la rue, de par les questionnements permanents qui l'entourent, mérite le renforcement des échanges d'expériences entre les travailleurs sociaux de rue et les politiques. La création de cadres de concertation entre ces différents partenaires est plus qu'une nécessité, elle est devenue une obligation avec un nivellement à l'échelle territoriale.

Fidèle à ses idéaux et objectifs, Avenir De l'Enfant a toujours fait de la jonction des forces et des expériences de l'ensemble des intervenants nationaux son leitmotiv. Pour cette raison, son ancrage dans le Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et Jeunes en Difficultés (COSAED), structure regroupant les intervenants sur la question de l'enfance est plus que renforcé. Il en est de même du Comité de suivi du plan d'action départemental de Mbour de lutte contre les abus et exploitations sexuels créé par arrêté du Préfet qui le préside lui même et dont Avenir De l'Enfant, point focal, assure le Secrétariat Permanent.

Nous saluons et nous réjouissons de la volonté politique exprimée et affichée par les autorités sénégalaises de mieux cerner le problème des enfants de la rue. Dans ce cadre, un centre étatique dénommé GINDDI a été ouvert à Dakar pour l'accueil et l'écoute des enfants en difficultés ; il est muni d'un numéro vert et des promesses sont faites d'en doter chacune des onze régions du pays. Cependant, dans la mise en œuvre de cette volonté politique, la traduction en actes concrets pose parfois des problèmes. Nous avons l'impression que les travailleurs sociaux, en tant qu'acteurs descendant dans la rue à la rencontre des enfants en difficultés, ne sont pas suffisamment pris en compte. La création des cadres de concertation permettra de discuter de la conception institutionnelle de l'Etat qui limite ses éducateurs sociaux et ceux qui sortent des écoles de formation à des agents agissant dans des bureaux.

Au plan international, ADE s'engage aux côtés des structures existantes dans les autres pays d'Afrique et du monde dans le cadre de la protection des enfants et de la protection de leurs droits. Fort de ce principe, il participe à toutes les rencontres groupe pilote du réseau international des travailleurs de rue dont dynamo international assure le secrétariat. C'est dans ce cadre qu'il faut placer l'organisation de cet Atelier qui implique des structures sénégalaises d'intervention, la société civile et les gouvernants qui pourront favoriser la création de comités de concertation entre tous les acteurs sociaux, les services d'ordre et de sécurité, les personnels de santé, la justice...etc.

Le présent Atelier est un cadre de formation où les animateurs devront introduire des thèmes favorisant des échanges qui enrichissent le travail social de rue dans lequel nous sommes tous impliqués. Nous espérons que cette semaine que nous passerons ensemble fera évoluer de façon positive nos interventions pour la protection et la promotion des droits des enfants.

Nous vous remercions de votre attention.